une caractéristique permanente de la participation du Canada aux foires SIAL et ANUGA.

On estime qu'ANUGA a attiré de 800 à 1 000 visiteurs canadiens, parmi lesquels il y avait non seulement des exportateurs de produits alimentaires, mais aussi des importateurs, des propriétaires de magasins d'alimentation, des fabricants de matériel et d'accessoires pour l'industrie de l'alimentation, des chefs et des restaurateurs, des consultants oeuvrant auprès de l'industrie de l'alimentation, des journalistes couvrant la foire commerciale et des agents commerciaux des gouvernements.

Au nombre des visiteurs officiels, se trouvait l'honorable John C. Crosbie, ministre du Commerce extérieur. C'était la première fois qu'un ministre du Commerce extérieur du Canada effectuait une visite à la foire ANUGA. Le ministre a offert une réception à quelque 400 invités au stand du Canada et a prononcé une brève allocution devant l'assemblée. Il a visité personnellement chacun des exposants canadiens. L'honorable Denis Lussier, ministre de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick et l'honorable --- Morrissey, ministre de l'Industrie de l'Ile-du-Prince-Édouard ont également visité l'exposition. En plus des représentants du gouvernement fédéral, il y avait des représentants de toutes les provinces. Les représentants des gouvernements provinciaux en fonction en Europe sont aussi des participants assidus à la foire ANUGA.

Au nombre des sociétés canadiennes exposant ailleurs à la foire ANUGA, se trouvait Connors Brothèrs (UK) Ltd., British Columbia Packers Ltd., Fresh Fish Marketing Corporation et Bretagne Export, une filiale de National Sea Products Ltée.

and the second of the second o

en ny medy ne znama kanadikan arang kenang simberang ne nang naberan anah manadi naberan melebuh kenar. Banang kitang menjang mengang menghang pang mengang mengang mengang mengang mengang mengang mengang pang anah

ang kalang kalanggalanggalanggalanggalanggalanggalanggalanggalanggalanggalanggalanggalanggalanggalanggalanggal

and the second of the second o